

TRIBUNE DES DESIGNERS

QUOI

Cet espace thématique, produit par la Médiathèque du design et en partenariat avec le MDEIE (Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation), a pour mission de révéler les talents et la créativité des designers professionnels. Pour cette 24^e édition du SIDIM, les designers de tous les horizons sont invités à soumettre leurs projets, que ce soit d'ordre architectural, industriel, intérieur, graphique, web/multimédia ou mode.

Projet phare du SIDIM depuis la création du Salon, la Tribune des Designers est désormais reconnue pour les innovations qu'elle dévoile, pour le talent, la créativité et l'entrepreneuriat des participants, ainsi que pour le calibre des produits présentés. Cet espace thématique apporte chaque année un nouveau souffle à l'industrie du design et démontre à un public averti l'étendue et la profondeur des ressources locales et nationales. Constamment renouvelée par l'arrivée de nouveaux talents sur le marché et par le cycle de création des designers déjà établis, la Tribune des Designers est un projet qui se perpétue dans le temps et qui, année après année, renforce l'importance que le SIDIM accorde aux créateurs. Les médias spécialisés d'ici et d'ailleurs en font un incontournable rendez-vous annuel et les acheteurs internationaux invités au salon sont dirigés d'office vers la Tribune ; celle-ci constitue d'ailleurs la principale attraction des invités internationaux, toujours en quête d'exclusivités et d'innovations.

■ DESIGN INTERDISCIPLINAIRE

■ INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

■ RÉSEAU DYNAMIQUE

93 % DES VISITEURS
POSSÈDENT UN
INTÉRÊT MARQUÉ
POUR LES PRODUITS
DES DESIGNERS
QUÉBÉCOIS.

POURQUOI

Rencontrer des clients et partenaires existants ou potentiels.

Identifier un ou des partenaires manufacturiers ou une agence d'édition pour leurs produits.

Identifier des agents distributeurs ou des représentants pour le local et l'international.

Effectuer un test de marché pour des produits et concepts présentés.

Bénéficier d'une plate-forme promotionnelle et médiatique pour accroître la crédibilité et la notoriété de leur entreprise, ainsi que la visibilité de leurs produits et services.

Développer et démontrer une expertise en matière de mise en marché de leurs produits et services.

Dépasser le cadre de la pratique quotidienne du design pour affirmer le caractère hautement créatif et évolutif de la profession de designer.

« Personne ne fait à Montréal le boulot du SIDIM. C'est un lieu de repérage et de réseautage unique. Quand j'ai démarré ma boîte de design architectural et d'aménagement commercial, le Salon m'a permis de rencontrer les représentants que je devais connaître, les joueurs du milieu. Tous ces contacts me sont encore utiles aujourd'hui. »

Zébulon Perron
designer d'intérieur



■ POUR QUI

- » Certains jouissent d'une réputation déjà bien établie, leur présence au SIDIM sert alors à maintenir bien vivante la notoriété de leur « marque » ou produits et services, voire à porter cette même « marque » ou produits et services à de nouveaux sommets
- » D'autres ont une carrière professionnelle en pleine croissance et leur présence contribue autant à faire connaître leurs nouveautés qu'à bâtir leur crédibilité
- » D'autres encore font partie de la relève ; ils bénéficient de l'affluence générée par les designers plus connus pour attirer le regard sur leurs premières réalisations, tout en injectant une dose de sang neuf à la collectivité du design

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour pouvoir participer à la Tribune des Designers, il faut être un membre actif de la communauté du design, en affaires, et exercer dans une profession liée au design depuis au moins un an, ou être parrainé par un designer reconnu.

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

Pour participer, les candidats s'engagent à :

- » Compléter le formulaire de participation situé dans l'accès sécurisé de la section exposants du site Web du SIDIM et fournir une description du projet, photos numérisées de leurs produits ou services afin de permettre au comité de sélection d'évaluer leur dossier
- » Présenter lors du Salon le même produit/service que celui soumis au comité de sélection
- » Assurer le transport de ses produits, leur présentation ou étalage et fournir tout autre élément de présentation nécessaire à la présentation de ses produits
- » Assurer une présence active à leur stand d'exposition durant toutes les heures d'ouverture du Salon
- » Autoriser le SIDIM à utiliser les renseignements et le matériel promotionnel fournis pour fins de promotion du Salon
- » Signer un contrat pour la location d'espace et en respecter les termes
- » Compléter et retourner le sondage post-Salon portant sur leur satisfaction et les retombées de leur participation

DOSSIER DE PARTICIPATION

Afin que votre candidature soit prise en compte par le comité de sélection, vous devez inclure les éléments suivants :

- » Curriculum vitae du designer
- » Matériel promotionnel : carte professionnelle, dépliant, fiche de produits, liste de prix, catalogue
- » Dossier des réalisations : portfolio (facultatif mais souhaité), photos numérisées et sorties laser
- » Dossier de presse : articles ou entrevues réalisées (facultatif)
- » Relations publiques : communiqués de presse pour diffusion dans la Salle de Presse (facultatif)



SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE À LA BOURSE DE 2 500 \$ OFFERTE PAR LE MDEIE.

VEUILLEZ NOTER QUE CE PROGRAMME EST UNIQUEMENT VALABLE POUR LES DESIGNERS BASÉS AU QUÉBEC.

Afin de soumettre votre candidature, veuillez fournir au comité de sélection un texte de 2 pages, expliquant comment cette somme pourrait vous être profitable si utilisée dans le cadre d'une démarche de commercialisation (promotion, vente, marketing, stratégie de mise en marché) ou de développement d'un nouveau produit (recherche, formation, outillage...). Expliquez les retombées potentielles de votre projet ainsi que les motivations que peut susciter un tel apport financier. Veuillez accompagner votre texte d'une évaluation budgétaire des coûts de votre projet et de l'investissement nécessaire de votre part.

■ Inclus

- » Aménagement de base
- » Éclairage de base
- » La signalisation de votre entreprise
- » Vos communiqués dans la salle de presse du Salon
- » Votre participation aux Prix d'Excellence du SIDIM

» La possibilité de gagner une bourse de **2 500 \$** offerte par le **MDEIE**.

■ En sus

- » L'électricité sur demande
- » Aménagement supplémentaire

**63 % DES VISITEURS
POSSÈDENT UN
INTÉRÊT MARQUÉ
POUR LES SERVICES
DES DESIGNERS ET
ARCHITECTES.**

Frais de participation :

DIMENSION	COÛT DE BASE	PARTICIPATION DU MDEIE	COÛT
11 pi ²	550,00 \$	150,00 \$	400,00 \$
22 pi ²	1 100,00 \$	300,00 \$	800,00 \$
33 pi ²	1 650,00 \$	450,00 \$	1 200,00 \$

+ Guide officiel du SIDIM : **695,00 \$** afin d'insérer l'entreprise dans la section répertoire des exposants (optionnel)



